

[N°33]

Février
2013

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

PERSONNEL
va te croire
3919
Appel gratuit

DOSSIER : P.13

Violences sexistes : Fleury s'engage



P. 6 JEUNESSE
Aides au Bafa
et au permis

P. 11 MÉDIATHÈQUE
Agrandissement
en cours

P. 18 SPORT
Action
handball



Fleury'mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 600 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-5
- Un coup de pouce pour l'emploi p.6

Demain ma ville

- Jeunesse : des séjours revigorants p.7
- Ateliers : dédramatiser l'entretien d'embauche p.8
- Travaux en ville p.9

Vivre ensemble

- Avis favorable pour le PLU p.10
- Agrandissement de la médiathèque p.11
- Un après-midi avec ... un agent recenseur p.12

Dossier p.13

Droits des femmes

- Charte pour l'égalité - Femme avant tout
Les femmes, tout un programme ! p.14-15
- Création danse : Révélation p.16

Rendez-vous p.17

- Duo les Bois p.17
- Handball : les enfants à l'école du sport p.18
- Artistes en herbe au centre de loisirs p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge,
député suppléant.

Madame, Monsieur,

Après un début d'année consacré aux différentes cérémonies de vœux, le mois de février s'est ouvert sur le débat d'orientation budgétaire 2013 en conseil municipal.

Celui-ci a permis de dégager des axes importants d'investissements et d'actions dans le respect des engagements municipaux pris en 2009.

Petite enfance, enfance, jeunesse, retraités, aînés, toutes les générations vont être concernées par les nouveaux projets qui verront le jour cette année.

Ainsi, certains travaux débiteront prochainement : réalisation du nouveau groupe scolaire des Joncs-Marins et du deuxième centre de loisirs, construction du nouvel accueil "avant et après l'école" près de Joliot-Curie. La suite des travaux de réhabilitation de la Maison de la petite enfance permettra un meilleur accueil et de meilleures conditions de travail pour les professionnelles.

Nos efforts seront ainsi maintenus dans tous les secteurs, de la construction d'une tribune homologuée de 300 places à l'espace retraités intergénérationnel, en passant par la mise en place du portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Encore une fois, soyez assurés de notre détermination à agir afin de maintenir et développer des services publics de qualité.

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directeur de la communication :** Alexandre Séguès • **Rédaction :** Claire Robert, Alexandre Séguès • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Privilèges et Communication • **Photos :** Djamila Calin - Henri Perrot - Ville de Fleury-Mérogis - DR - **Page 13 :** Hélène Guillard - **P. 14-15 :** Magali Gasperini Courroy / photo David Haffen - **Éric Marty** - **Encadré p. 15 :** Alexandra Agnello - **P. 16 :** Ludivine Rémy - En bas (photos 2, 4, 5 et 6) : Little Shao • **Copyright de la page de couverture :** Emmanuelle Roy.



1



2



3



4



5



6



1 MÉMOIRE • Le 26 janvier dernier, la visite guidée de M. René Davoine, historien local, sur le patrimoine de Fleury : vestiges et monuments, tombe des Joly, propriétaires successifs du château, etc.

2 VŒUX AUX SENIORS • Le 25 janvier, les personnes âgées de la maison de retraite Marcel-Paul ont reçu la visite du maire et apprécié vœux et petits cadeaux préparés par la municipalité pour marquer cette nouvelle année.

3 EMPLOI • Le 30 janvier, le service Emploi de la Ville était au forum de l'agglomération du Val d'Orge.

4 CIRQUE • La semaine du 28 janvier, les enfants sont partis à la recherche d'un cirque perdu en compagnie de M. Loyal. Une création offerte par la Ville à tous les écoliers de Fleury.

5 VŒUX AUX ASSOCIATIONS • Le 24 janvier, Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à la Vie associative et aux Retraités a rappelé le rôle fondamental des associations et salué les nouveaux projets.

6 LOTO • Le 16 janvier, cinq jeunes filles du service Jeunesse ont animé un loto à la maison de retraite M.-Paul.

VŒUX DU MAIRE • Près de 500 personnes ont bravé le manteau neigeux pour venir assister à la cérémonie des vœux de la municipalité, **vendredi 18 janvier**, au complexe sportif Jacques-Anquetil.

Le très inventif collectif de jeunes artistes urbains 2GRT (peintres graffeurs et plasticiens constructeurs) a signé la mise en espace de la soirée.

Un diaporama-vidéo présentait les temps forts et actions marquantes de l'année 2012.

Le maire, David Derrout, a ensuite prononcé son allocution en présence de l'équipe municipale, du président de l'agglomération du Val d'Orge, des conseillers généraux des cantons et du directeur de la Maison d'arrêt.

Lors de son discours, il a annoncé pour 2013 la création d'une Maison de l'emploi, d'un espace retraités-espace intergénérationnel, la mise en place de portage de repas à domicile, l'agrandissement de la médiathèque, la construction d'une tribune de 300 places au stade de football.

JEUNESSE

Un coup de pouce pour l'emploi

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité met en œuvre un fonds de soutien dédié à la formation du Bafa et à l'aide au financement du permis de conduire.

Trouver un emploi... une nécessité, et une montagne à gravir en ces temps de crise économique. Depuis deux ans, la Ville fait son maximum pour soutenir les habitants. Après la création d'un espace Emploi-Insertion et l'apparition de bons résultats (Fleury a inversé la courbe du chômage en 2012), la municipalité créera dans le courant de l'année une véritable "Maison de l'emploi" en lieu et place de l'ancien bar-tabac du Village. À destination spécifique des jeunes Floriacumois, le dispositif Coup de pouce pour l'emploi créé en 2012 est reconduit. Deux types d'aides sont mises en place : l'aide au Bafa et la bourse au permis de conduire. La condition majeure pour en bénéficier est de s'inscrire dans une démarche de qualification dans

le cadre d'un parcours individuel et socioprofessionnel.

Le Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est un diplôme reconnu qui permet une porte d'entrée vers le métier d'animateur en accueil collectif (en crèche ou centre de loisirs par exemple). La Ville financera la formation générale du Bafa pour dix Floriacumois. Cette première partie se tiendra du 27 avril au 4 mai, en internat : une formule efficace pour permettre une immersion totale dans la vie quotidienne d'un centre et développer le sens de la solidarité. Pour le stage pratique (2^e partie du Bafa), la Ville s'engage à placer les jeunes en centre de loisirs ou de vacances durant les vacances d'été. Passer (et réussir !) le permis de

conduire apporte beaucoup : renforcement de l'autonomie, facilitation dans l'insertion professionnelle, sentiment de liberté. Mais c'est un rêve qui coûte si cher qu'il est de moins en moins à la portée de tous. Avec la Bourse au permis, la mairie prend en charge pour six jeunes une partie du coût du permis de conduire : frais d'inscription à l'auto-école, intégralité du forfait code, premier passage à l'examen du code, forfait conduite et premier passage à l'examen de conduite. Pour ces deux aides, le choix des bénéficiaires est opéré par un jury composé d'élus et de professionnels de Fleury. Pour le permis, en échange du soutien financier, les jeunes devront effectuer 70 heures bénévoles d'intérêt collectif auprès des services de la mairie. ■



La bourse au permis de conduire

Les critères d'attribution

- Condition impérative : être floriacumois depuis au moins 1 an
- Jeunes de 18 à 25 ans
- Première inscription dans une auto-école
- Projet d'insertion professionnelle justifiant l'obtention du permis B.

Comment faire sa demande ?

- Prendre rendez-vous au Point information jeunesse pour un entretien d'évaluation
- Rendre son dossier avant le 26 mars
- Convocation à la commission d'évaluation courant avril.

Les aides pour le Bafa

Les critères d'attribution

- Floriacumois(e)s de 17 à 25 ans
- Lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi
- Projet professionnel justifiant l'obtention du Bafa.

Comment faire sa demande ?

- Prendre rendez-vous au Point information jeunesse (situé dans le centre commercial) pour un entretien d'évaluation
- Rendre son dossier avant le 26 mars
- Convocation à la commission d'évaluation courant avril.

Renseignements pour le Bafa et le permis de conduire : 01 69 72 19 66

MONTAGNE ET CHIENS DE TRAÎNEAU

Des séjours revigorants

Durant les vacances d'hiver, deux groupes de jeunes Floriacumois partiront à la découverte de la montagne. Deux séjours, deux angles d'approche différents avec des objectifs communs : aider les jeunes à s'épanouir et à être acteurs de leurs loisirs et de leur vie.

Le séjour "Chiens de traîneau" se tiendra **du 4 au 9 mars 2013** à La Pesse (Jura). Il s'adresse à des jeunes de 11 à 15 ans.

Un second souffle

Se détendre, réfléchir, dialoguer, se confier, mais aussi reprendre sa vie en main et apprendre à se dépasser à travers un effort sportif et un cheminement individuel... Tels sont les ingrédients du séjour jurassien. Les jeunes partiront en randonnée avec des chiens de traîneau, découvriront l'environnement montagnard. Une bonne façon de rompre avec leur quotidien et leurs habitudes. Une occasion aussi de (re)découvrir l'effort physique, la vie en collectivité, les valeurs de solidarité et de partage, le sens des

initiatives et des responsabilités. D'autres plaisirs les attendent : randonnée en raquettes, ski de fond, repas traditionnels, visite de musée... Reconduit depuis plusieurs années, ce projet est le fruit d'un partenariat entre le service Jeunesse / Le Chalet, l'équipe de la Réussite éducative et la Politique de la Ville. Deux animateurs accompagneront les sept jeunes qui participeront à cette aventure hors du commun et enrichissante.

Ski et montagne en vue

Le second séjour, prévu **du 9 au 15 mars 2013**, s'adresse aux 16-18 ans et propose des activités à la fois sportives, ludiques et culturelles autour de la découverte de la montagne et du ski. Les jeunes seront hébergés à Vars-Risoul,

dans les Hautes-Alpes. L'organisme "Club Alpes-Pyrénées" propose diverses activités pour des vacances dynamiques. Les tarifs, calculés en fonction du quotient familial, sont accessibles à toutes les bourses. Renseignez-vous vite et inscrivez-vous au service Jeunesse / Le Chalet au 01 60 15 85 20. ■



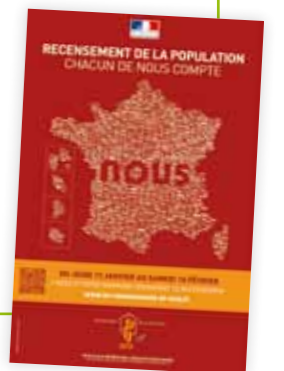
RECENSEMENT 2013

Ouvrez votre porte !

Un nouvel agent recenseur vient de rejoindre l'équipe mise en place par la Ville. M. Jimmy Rajobson passera peut-être par votre logement : réservez-lui le meilleur accueil ! Ils sont au total huit agents recenseurs et ont jusqu'au 16 février 2013 pour terminer le recensement (obligatoire) de la population de Fleury-Mérogis. Des questionnaires ont été déposés dans tous

les foyers et une deuxième visite permet de collecter tous les documents dûment remplis. Ne manquez pas ce rendez-vous et facilitez le travail des agents !

Le recensement, fruit d'un partenariat étroit entre l'INSEE et les communes, est une opération d'utilité publique qui permet de mieux connaître la population résidant en France (âge, profession, déplacements quotidiens, logements...).



ESPACE EMPLOI

Une assistante à votre service



Depuis le mois de janvier 2013, Gertrude Hodgi a pris ses fonctions à l'espace Emploi de Fleury en tant qu'assistante administrative, aux côtés de Catherine Langlade, responsable du service. Pour tout renseignement concernant l'accompagnement des demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA, appelez le 01 69 46 73 68.

Cellules de recrutement : renseignez-vous !

La Communauté d'agglomération du Val d'Orge mène régulièrement des sessions de recrutement. Elle propose aux entreprises locales à la recherche de candidats des personnes répondant aux profils recherchés. Pour en savoir plus, prenez contact avec votre conseiller emploi (Mission locale, espace Emploi de Fleury) qui vous indiquera les démarches à suivre pour répondre aux offres en cours.

ATELIERS

Demandeurs d'emploi : en piste !

Quel est le point commun entre un clown et un demandeur d'emploi ? A priori, aucun ! Et pourtant, c'est bien avec un clown-comédien que les Floriacumois ont rendez-vous le 15 février prochain. Il s'agit en effet du premier atelier d'un cycle d'expression théâtrale visant à "dé-dramatiser l'entretien d'embauche".

Faire appel à un comédien pour aborder sous un nouveau jour la prise de parole en public et l'entretien d'embauche, il fallait y penser ! Mais pour Lionel Bécimol, aguerri à diverses pratiques théâtrales, le mélange des genres n'est pas un problème. "Je ne vais d'ailleurs pas leur parler d'emploi et de CV, affirme-t-il, mais plutôt de camaraderie et de jeux collectifs."

Jeux de miroir

La pratique du clown engendre chez les personnes un effet de miroir. Elle renvoie une image de soi-même : celle que l'on offre au public, à l'interlocuteur, au recruteur. Comment améliorer cette représentation de soi ? Quels sont les outils utilisés par les comédiens pour prendre conscience... et confiance ? Et pourquoi ne pas leur emprunter leurs techniques pour mieux gérer,

par exemple, le trac, qui n'est rien d'autre qu'une "énergie à dompter" ?

Laisser venir les timides

Il y a les stressés mais il y a aussi les timides. "Les timides, on les laisse venir, explique le comédien. Certains sont d'ailleurs de "faux timides" qui se protègent, d'autres sont paralysés dans la "peur d'être" ou souffrent d'une image quelque peu amochée d'eux-mêmes... Il faut laisser s'affirmer la personnalité et la singularité de chacun."

Tour à tour acteurs ou spectateurs, les participants pourront ainsi endosser tous les rôles, dé-dramatiser l'entretien d'embauche à travers des jeux théâtraux, des déplacements et des improvisations. Ces exercices se feront en dehors d'un cadre compétitif et dans un esprit d'écoute, d'entraide et de solidarité.

Expression libre

Avec son riche parcours de comédien et de metteur en scène, ses différentes expériences (théâtre, cinéma, télévision) et enfin son savoir-faire de formateur et de pédagogue auprès de divers publics (lycéens, travailleurs sociaux...), Lionel Bécimol est l'intervenant qualifié pour ce cycle d'expression théâtrale. Il est possible de participer à un ou plusieurs ateliers (en matinée) et de s'inscrire en cours de route. Alors, enfiler vos baskets, portez une tenue confortable, mettez-vous à l'aise et... en piste ! ■

"DÉDRAMATISER L'ENTRETIEN D'EMBAUCHE"

Ateliers gratuits sur inscription. Proposés par l'espace Emploi de Fleury et l'Association pour le développement du cirque en Val d'Orge.
De 9h à 12h
salle Wiener les :
15 et 25 février,
18 et 25 mars,
8 et 19 avril,
27 et 31 mai.

Rens. : 01 69 46 73 68 ou 72 31



CADRE DE VIE

Travaux en ville

En parallèle des grands chantiers menés dans les quartiers des Aunettes et des Joncs-Marins, d'autres travaux sont en cours pour améliorer le cadre de vie des Floriacumois.



1 Quartier du Village

Grâce à d'importants travaux de rénovation, la rue des Petits-Champs, située au cœur du Village, s'apprête à faire peau neuve : assainissement et enfouissement de réseaux, réfection de la voirie, réalisation de l'enrobé et de l'éclairage public, création d'une placette en haut de la rue. Dans la rue Roger-Clavier, la Communauté d'agglomération entreprendra, à partir du 11 février, une deuxième tranche de travaux pour l'amélioration du réseau de canalisation d'eau potable. Une circulation alternée sera mise en place à certaines heures de la journée.

2 Rue de l'Écoute-s'il-pleut

Le terrain de la rue de l'Écoute-s'il-pleut doit accueillir prochainement 82 logements (en accession à la propriété), 38 appartements (en locatif) et un espace multi-accueil réservé à la petite enfance (crèche). Les travaux démarrent ce mois-ci. Pour éviter les désagréments liés au va-et-vient des engins et camions, ces derniers circuleront dans un sens précis : ils entreront par la rue du Général-de-Gaulle et repartiront par la même rue, en empruntant un court tronçon de la rue du Bois-des-Chaqueux.

3 Parc de la Greffière

Nouvelle entrée (boulevard de la Gribelette), clôtures adaptées, jeux remplacés... Le parc de la Greffière bénéficie de nouveaux aménagements pour embellir et sécuriser cet espace naturel agrémenté d'un lac.

4 Quartiers des Aunettes et des Joncs-Marins

Hormis les importants chantiers en cours dans ces quartiers en pleine mutation (éco-quartier des Joncs-Marins, réhabilitation des Aunettes), signalons la récente installation d'un abri-voyageur, rue Marc-Chagall (à proximité du terrain multisports) afin de protéger les enfants des intempéries lorsqu'ils attendent le bus scolaire. ■

AMÉNAGEMENT

Avis favorable pour le PLU

Fleury-Mérogis se développe, en harmonie avec son environnement. À l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable pour le PLU, le document réglementaire qui organise le futur de notre ville.

La Ville est engagée depuis plusieurs mois dans un projet de ville ambitieux. Les principales orientations fixent comme objectif la diversification de l'offre d'emploi sur la commune, la construction d'immeubles, résidences, nouveaux équipements et services de proximité, la préservation et le développement des espaces verts et de la biodiversité. Sont également prévus la valorisation des transports en commun, la réduction de la place de la voiture dans les déplacements et la diminution des nuisances sonores liées aux voies routières. Ces changements se traduisent par l'élaboration de deux documents stratégiques: le Plan local d'urbanisme (PLU) et l'une des pièces majeures, le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

À l'issue des phases de diagnostic, de concertation et de débats (engagées dès 2010), le conseil municipal a "arrêté" le projet de PLU le 10 juillet 2012 et l'a adressé aux Personnes publiques associées (État, Conseil régional, Conseil général, Chambre de commerce, communes voisines).

Une information détaillée

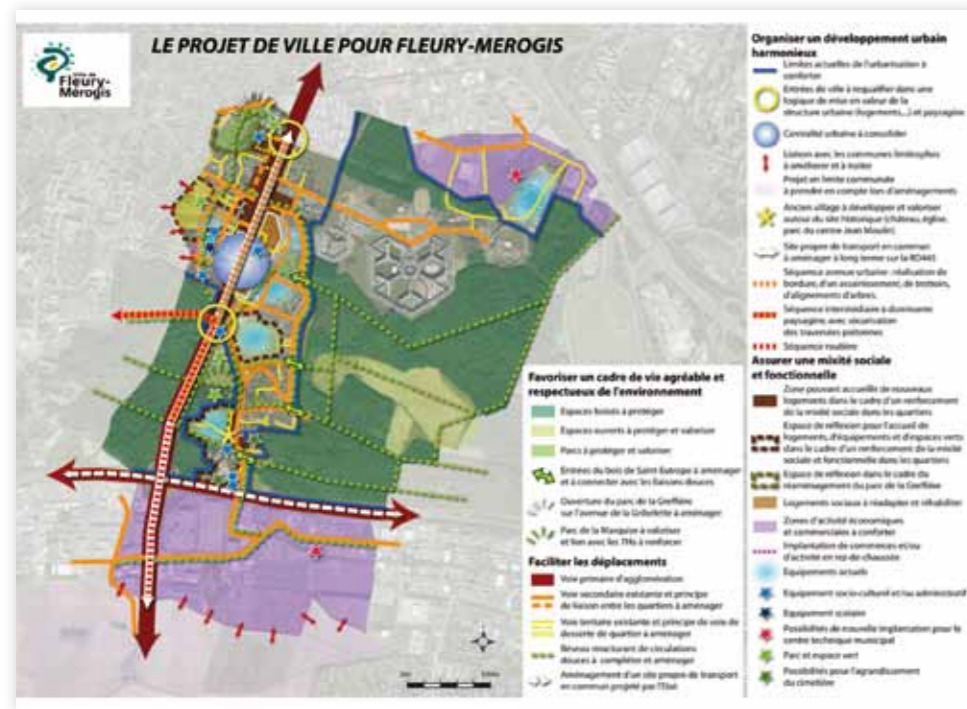
Dernière phase du processus, "l'enquête publique". Elle s'est tenue en mairie du 18 octobre au 6 décembre 2012 et a permis aux Floriacumois de donner leur avis

sur la révision du PLU et le PADD. Le dossier complet du PLU, une exposition didactique et pédagogique et la présence du commissaire enquêteur lors de sept permanences en mairie avaient pour objectif d'offrir une information détaillée aux habitants.

Une valorisation de la ville

À l'issue de l'enquête publique, la commissaire enquêteur, Madame Cluzel Pronost, a émis dans son rapport un "avis favorable" à la révision du Plan local d'urbanisme. Elle argumente notamment que "le projet présenté par la Commune de Fleury-Mérogis est ambitieux, mais bien étudié et volontariste. Il s'agit d'une véritable valorisation de la ville."

Son avis est basé sur le nombre et la nature des remarques des Floriacumois, et sur le contenu du dossier, "ses objectifs et ses moyens de réalisation, la pertinence et la précision des études en cours."



MÉDIATHÈQUE

Place à la culture !

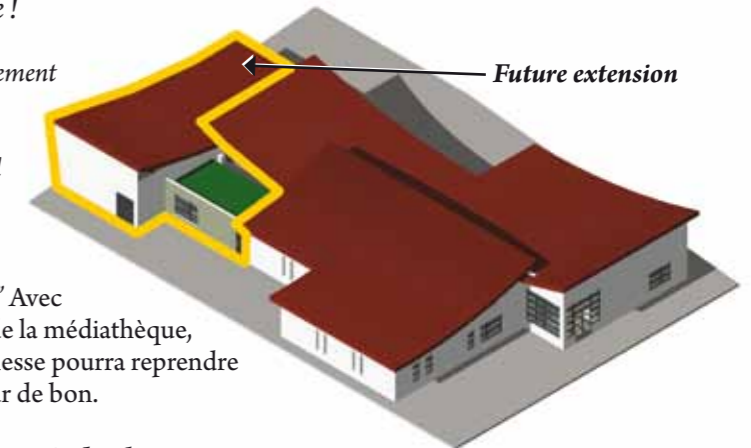
Avec la création prochaine d'une salle d'action culturelle, d'un espace conte et d'un pôle image et son, la médiathèque de Fleury se transforme et s'agrandit. Menés par l'agglomération du Val d'Orge en concertation avec la Ville, les travaux d'extension débutent ce mois-ci et devraient s'achever cet été. Pour voir grand et respirer large, place à la culture !

En janvier 2011, la médiathèque Elsa-Triolet a rejoint le réseau des médiathèques de la communauté d'agglomération du Val d'Orge. Au total, ce sont onze médiathèques qui offrent des services publics de proximité et favorisent le développement de la lecture publique. La médiathèque est un précieux outil de démocratisation culturelle: prêt gratuit de livres, revues, CD, DVD et accès aux spectacles vivants, rencontres littéraires, expositions.

Une offre culturelle étendue

C'est pour améliorer et développer les animations culturelles que la communauté d'agglomération a décidé d'agrandir la médiathèque de Fleury-Mérogis. Un projet qui a été mené en étroite collaboration avec la Ville. "Jusqu'à présent, explique Sylvie Le Grand, directrice de la médiathèque, les animations culturelles avaient lieu dans l'espace jeunesse. Ce qui nous obligeait en quelque sorte à pousser les murs!"

Un déménagement de chaises, de mobilier et de matériel technique chaque fois renouvelé et fastidieux." Avec l'extension de la médiathèque, l'espace jeunesse pourra reprendre ses aises pour de bon.



165 mètres carrés de plus

De nouveaux espaces prendront place à l'arrière du bâtiment. L'espace conte (38 m²), dédié à l'accueil des classes et des petits groupes, sera un lieu ouvert, convivial, ludique. Le pôle image et son (37 m²) permettra de redéployer le fonds existant et de rassembler en un seul lieu l'ensemble des CD audio et vidéo. La salle d'action culturelle d'une surface de 77 m² sera agrémentée d'une loge (5 m²) et d'une réserve (8 m²), et pourra accueillir environ 50 personnes. Équipée de gradins ré-

tractables, elle s'adaptera à différents événements: conférence, spectacle, rencontre, projection de film, exposition. Les parties non accessibles au public seront également réaménagées: réserve de matériel à proximité des bureaux, espace détente pour le personnel. Le chantier est aussi l'occasion d'améliorer l'isolation, la ventilation, l'électricité et le chauffage du bâtiment. Vous pourrez découvrir toutes ces nouveautés dès la rentrée de septembre 2013. ■

Médiathèque, mode d'emploi

Comment bénéficier de ses services ? Il suffit de s'inscrire pour obtenir la carte d'abonné Biblio'P@ss, personnelle et nominative. Elle donne accès aux 11 médiathèques et bibliothèques du Val d'Orge et au prêt gratuit des documents.

Que peut-on emprunter ? Un usager peut emprunter jusqu'à 6 livres, 6 revues, 6 CD, 3 DVD, 3 cédéroms, 2 partitions musicales.

Combien de temps ? Le prêt est accordé pour une durée de 4 semaines (et peut être prolongé 1 fois).

Comment réserver ? Sur place ou en ligne sur le portail www.lireenvaldorge.fr

• Médiathèque Elsa-Triolet - 59, rue André-Malraux - Tél. : 01 60 16 30 60

...UN AGENT RECENSEUR

Sylvie recense aux Résidences

Les huit agents recenseurs de la ville poursuivent leur mission jusqu'à mi-février. Répartis par secteurs géographiques, ils doivent visiter plusieurs fois chaque foyer. Un tour de ville par tous les temps, qui doit se faire avec rigueur et organisation. Le mercredi 23 janvier dernier, nous avons suivi Sylvie Villanova, dans le quartier des Résidences.



14h15 : nous retrouvons Sylvie qui sort justement d'un immeuble, stylo et carnet de bord en main. Elle a commencé ses visites le plus tôt possible, en début d'après-midi. Comme tous les agents recenseurs, elle doit effectuer sa mission en dehors de ses heures de travail et en fonction de son emploi du temps personnel. Chacun s'organise à sa guise. Une seule condition : avoir collecté tous les imprimés avant le 16 février prochain.

14h45 : dans le bâtiment H, Sylvie a pris rendez-vous avec plusieurs personnes pour récupérer les questionnaires. Une dame nous ouvre la porte et tend à Sylvie le précieux imprimé... dûment rempli. Un de plus !

15h20 : le gardien de l'immeuble apparaît dans l'entrebâillement de la porte. Puis disparaît. Il revient avec les quatre dossiers qui lui ont été confiés par des habitants. Les familles peu disponibles ont en effet la possibilité de s'adresser au gardien. Une solution qui facilite et accélère le travail des agents recenseurs.

15h45 : une femme nous fait entrer dans son salon pour que Sylvie puisse l'aider à remplir les questionnaires. Pour cette famille nombreuse, renseigner chaque fiche individuelle peut s'avérer fastidieux.

16h30 : pour la troisième fois, Sylvie repasse à une adresse où personne ne lui répond. Mais sur place, des ouvriers sont en train de rénover l'appartement. Le logement est donc vacant. Une information qu'elle note immédiatement.

17h45 : nous entrons dans le bâtiment suivant. Là encore, nous veillons au sens de nos visites : de gauche à droite pour éviter les confusions et suivre les conseils donnés par les formateurs de l'INSEE.

18h30 : une personne refuse de nous ouvrir et nous prie de repasser plus tard. Plus loin, une personne âgée nous accueille gentiment. Sylvie convient avec elle d'une deuxième visite.

19h20 : Sylvie glisse un dernier avis de passage et décide de s'arrêter là pour aujourd'hui. Ou presque. Après dîner, elle devra encore consacrer près d'une heure à sa collecte : tri, classement, vérification des signatures... Tous les imprimés devront être remis en mairie dès le lendemain matin. ■



DROITS DES FEMMES

Violences sexistes : tous concernés !

"Il était une fois en France des centaines de milliers de femmes et d'enfants victimes d'un terrible fléau : les violences conjugales." C'est sur ce constat dramatique que s'ouvre le livre *Frappé n'est pas aimé* de l'auteure Natacha Henry (voir page 15). Les enquêtes nationales corroborent hélas son propos : une femme sur dix déclare être victime de violences conjugales et plus de 150 femmes meurent chaque année sous les coups de leur conjoint. En 2012, "La Femme dans tous ses états", programme de sensibilisation lancé par le service culturel de la Ville, avait remporté un vif succès. Cette année, la lutte contre les violences faites aux femmes sera au cœur d'une campagne d'affichage imaginée par des graphistes en formation à Paris, en partenariat avec la municipalité. D'autres actions suivront : exposition et publication d'un livret, rencontre animée par l'association "Femmes solidaires", spectacle de danse proposé par une compagnie engagée. Agressions faites aux femmes, non-respect de leurs droits, inégalités de traitement, mal-être... Nous sommes tous concernés ! ■

►► DROITS DES FEMMES

Les violences envers les femmes s'exercent dans la sphère familiale, au sein du couple, mais aussi dans l'espace public ou dans l'univers professionnel. Elles peuvent prendre différentes formes : agressions verbales, psychologiques, physiques, harcèlements, viols, mutilations sexuelles, mariages forcés. Elles touchent tous les milieux et tous les âges. Plus généralement, il s'agit de lutter contre toutes les formes de discriminations envers les femmes : non-respect de leurs droits, inégalité de traitement au regard des hommes, précarité, etc.

Une grande campagne d'affichage

La Journée internationale des droits des femmes est l'occasion de sensibiliser le grand public à ces questions. "La Femme dans tous ses états" : tel était le thème choisi par la Ville en 2012. Cette année, la Ville lance une grande campagne

d'affichage autour de la lutte contre les violences faites aux femmes. L'objectif : interpeller les passants, informer les victimes et leurs familles, les orienter vers les partenaires et les associations*, responsabiliser les citoyen(ne)s. Divers partenaires et services seront associés à cette campagne d'information à travers plusieurs rendez-vous (voir encadré).

18 graphistes, 18 affiches

Du 20 février au 12 mars, les Floriacumois pourront donc découvrir dans les abribus, à la médiathèque et au foyer de la salle André-Malraux, les affiches imaginées par des graphistes en formation. Comment interpeller les gens sur les violences faites aux femmes ? Comment retenir l'attention des habitants sans tomber dans la provocation gratuite ou le cliché ? Telles sont les questions qui ont occupé pendant plusieurs jours



les 18 créateurs en herbe de l'École des métiers de l'information (EMI) de Paris. Arnaud Corbin, graphiste, Claire Collot et Marion Derosier, du service culturel de Fleury, et Natacha Henry, auteure, étaient à leurs côtés pour les conseiller. Cette dernière (voir colonne), spécialiste des discriminations sexistes, leur a rapidement brossé le tableau, chiffres et statistiques à l'appui. Mais surtout, elle a souligné l'intérêt de leur contribution : "Imaginez le retentissement que peut avoir votre création sur l'habitant qui, attendant son bus habituel de bon matin, tombe nez à nez sur votre affiche !" Car pour Natacha Henry, l'heure n'est plus au constat et aux regards misérabilistes.

"La réalité, nous la connaissons. Ce qu'il faut maintenant, c'est agir. Les solutions existent : il y a des tas de gens et d'associations formidables qui peuvent aider les femmes. Créons des "messages énergisants" !"

Des images qui parlent

"La poignée dans le coin gauche rappelle ces portes qu'on n'ose pas ouvrir lorsqu'on est témoin de violences conjugales. Pourtant, il y a souvent danger de mort dans un environnement de hautes tensions domestiques !" C'est ainsi qu'Alexandra Agnello, graphiste en formation à l'EMI, commente son travail. De son côté, Éric Marty a particulièrement apprécié de répondre à une commande réelle d'une mairie. Avec son slogan "Pas touche si je ne suis pas OK", il s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes : "Je voulais rappeler aux hommes le principe de base du consentement mutuel et renforcer les femmes dans leur droit à dire non." Quant à Magali Gasperini

Courroy, ancienne rédactrice photo en reconversion, c'est l'idée de reprendre sa liberté grâce à la parole qui l'a inspirée. Sa bouche en fil de fer barbelé a été réalisée artisanalement, puis photographiée. Finalement, toutes différentes, les 18 affiches traduisent la sensibilité de chacun. Elles ont cependant un point commun : aucun texte n'accompagne les visuels. Le message est contenu tout entier dans la symbolique et l'image. Mais c'est comme si cette contrainte avait rendu les affiches encore plus parlantes ! ■

* 3919 : numéro d'appel gratuit de la Fédération nationale solidarité femmes. www.solidaritefemmes.fr
Femmes solidaires : 01 40 01 90 90. www.femmes-solidaires.org
CNIDFF (collectif national pour les droits des femmes) : www.collectifdroitsdesfemmes.org
CIDFF (centre national d'information sur les droits des femmes et des familles) : www.infofemmes.com

NATACHA HENRY

"Frapper n'est pas aimer"



Le sixième livre écrit par Natacha Henry est une enquête sur les violences conjugales en France. Paru en 2010, l'ouvrage n'a malheureusement pas pris une ride et est toujours d'actualité. Auteure, Natacha Henry est spécialiste des questions de sexisme et de violences faites aux femmes et consultante en droits des femmes pour de nombreuses associations et institutions. Depuis plus de 15 ans, elle enseigne également les techniques d'écriture journalistique aux étudiants de l'École des métiers de l'information (EMI) de Paris. Aussi, lorsque la Ville de Fleury-Mérogis a lancé un projet de sensibilisation aux violences faites aux femmes en partenariat avec l'EMI, Natacha Henry était la personne de choix pour sensibiliser, "briefer" et encourager les graphistes en formation dans leur création d'affiches pour Fleury.

EN BREF

Charte pour l'égalité

Lancé en 2010 par le Conseil général, l'Appel des 100 incite les collectivités locales à agir en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes sur leur territoire. Répondant favorablement à cette initiative, la municipalité de Fleury a désigné un référent pour l'Appel des 100, M^{me} Aline Cabeza. Par ailleurs, elle s'apprête à signer, le 1^{er} mars prochain, la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Enfin, la Ville s'engage à mettre en œuvre des plans d'actions locaux dont certains sont déjà à l'étude : les femmes et l'emploi, lutte contre les violences faites aux femmes.

Femme avant tout

Comment rompre l'isolement de certaines femmes ? Comment accompagner les mères de famille dans leurs responsabilités et les aider à ne pas s'oublier en tant que femmes ? Comment retrouver bien-être et épanouissement ? C'est pour répondre à ces besoins que, depuis plusieurs années, la Maison de la petite enfance, en partenariat avec la psychologue de la Réussite éducative, organise tous les vendredis (de 14h à 16h) des ateliers "relaxation" et "cuisine" avec un groupe d'habitantes fréquentant la halte-garderie. Le groupe d'échanges et de réflexion "Femme avant tout" participera aux animations autour de la Journée internationale des droits des femmes et de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Les femmes, tout un programme !

- Du 20 février au 12 mars : campagne d'affichage sur le thème : "Les violences faites aux femmes, ça nous regarde !" 18 affiches imaginées par 18 graphistes en formation à l'École des métiers de l'information de Paris (EMI). Les affiches seront réparties dans les abribus de la ville et à la médiathèque Elsa-Triolet.
- Vendredi 8 mars : Journée internationale des droits des femmes.
- Samedi 9 mars, foyer et salle André-Malraux : De 16h à 18h > café-poussette avec l'Association des parents solidaires, exposition des affiches imaginées par les graphistes de l'EMI. 17h30 > discours. 18h > "Révélation", spectacle de danse de la compagnie "À part être". 19h30 > échange avec les artistes, l'EMI, les partenaires et le public.



CRÉATION DANSE

La dignité prend corps

“Révélation” : voilà un spectacle qui ne laissera personne indifférent. Habitées tout à la fois par la danse africaine, contemporaine et hip-hop, les artistes de la compagnie “À part être” se penchent sur les violences morales et physiques infligées aux femmes. L’art fait parler le corps et rend hommage à celles qui luttent quotidiennement pour faire face, rester dignes et exister.

“Combien notre corps est une arme ! Bien plus qu’une armure, qu’un simple partenaire, notre corps fait barrage et nous protège. De quoi ? De qui ? Pourquoi ? Ce qui ne s’exprime pas s’imprime, se banalise, se démocratise, se normalise jusqu’à entrer dans les mœurs, nos mœurs, notre quotidien. Nombre de journaux affichent : “Libérez la parole de la Femme !” “Et nos corps dans tout ça ?” Tel est le propos de la chorégraphe et danseuse Tishou Aminata Kane.

La danse comme révélateur

Le leitmotiv de cette femme franco-sénégalaise pourrait s’énoncer ainsi : accompagner chacun et chacune dans l’écoute de son corps, vers le dépassement de soi et la découverte de son talent singulier. “Je chorégraphie des artistes peu ordinaires

en voie de développement, déclare-t-elle. J’accompagne une démarche d’abord humaine puis artistique.” Les six danseuses de la compagnie sont à l’image de cette figure atypique. Sur scène, elles apportent leurs visions, spécificités, influences et leur énergie. Une vitalité qui irrigue et revisite tous les genres : danse africaine, contemporaine, hip-hop, popping. Les danseuses représentent en quelque sorte une photographie métissée du monde, évoquant l’universalité des violences faites aux femmes.

S’engager corps et âme

Servi par une musique originale (beats hip-hop, électro, afro traditionnel), *Révélation* est un spectacle engagé en forme d’hommage à toutes celles qui essuient des humiliations,

au fil des jours, des mois, des années, des siècles ! Imagination, détermination, foi, rituel, esquivance, acceptation, adaptation, courage, force... Les voies et les armes de ces femmes sont nombreuses et la création artistique s’en fait l’écho. Grâce à la danse, la dignité soudain (re)prend corps. ■

Révélation

Compagnie À part être
Samedi 9 mars à 18h salle Malraux
Gratuit - Rens. : 01 69 46 72 09
Pièce afro hip-hop pour 6 femmes, réservée aux adultes, suivie d’une rencontre avec les artistes et les partenaires.

LA COMPAGNIE “À PART ÊTRE”**1. Tishou Aminata Kane** (France/Sénégal)

Chorégraphe. Source infinie de vie, d’amour et de lumière, elle est toujours à la recherche de l’humain et du juste.

2. Cécilia Fernandez (France/Espagne)

Danseuse au talent immense en matière de capoeira et d’arts afro-brésiliens.

3. Lucia Alfonso (Portugal/Angola) Danseuse

Maîtrise de nombreuses techniques et sait les dépasser grâce à sa curiosité et son goût du travail.

4. Johana Faye (France)

Danseuse. Vice-championne de France de break-dance tout en intégrant d’autres styles.

5. Cintia Golitin (Brésil)

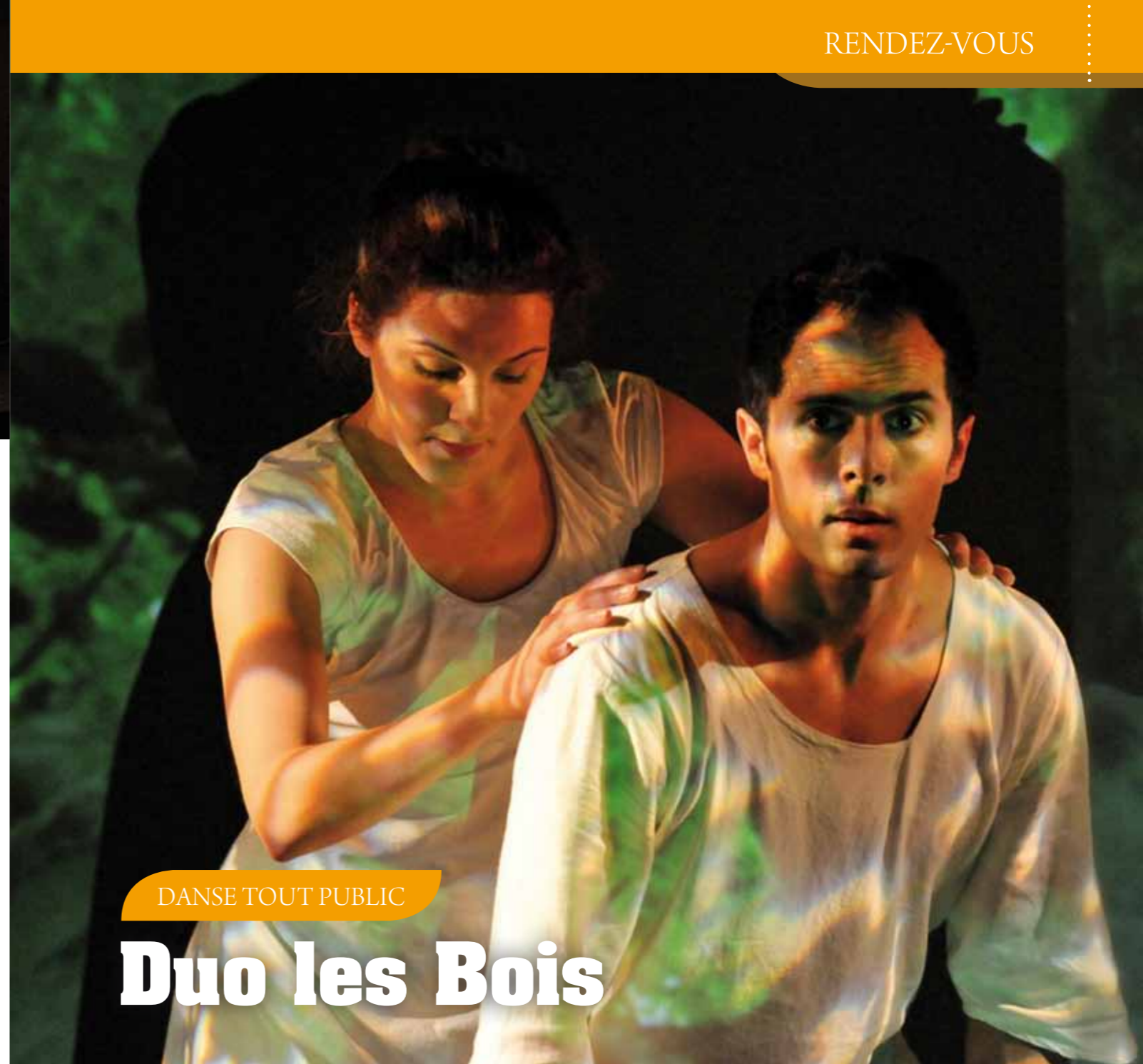
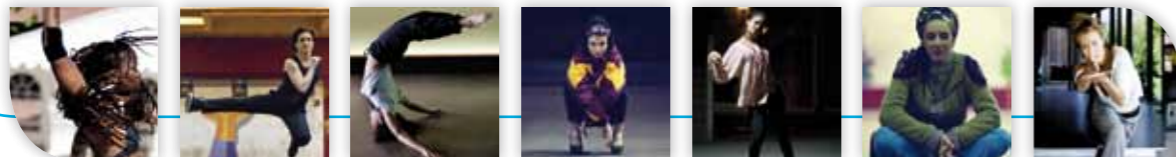
Danseuse. Son langage est celui du popping.

6. Manu Sissoko (France/Mali)

Danseuse. Met en lumière la beauté africaine.

7. Christine Nypan (Norvège) Danseuse de house

Sa sensibilité et sa force apportent une facette masculine.



DANSE TOUT PUBLIC

Duo les Bois

Dans l’univers des bois, une danseuse et un danseur ; deux êtres en présence. Tour à tour ou ensemble, ils jouent du miroir, du décalage, de l’assemblage, du contraste... Dans leur traversée, les rayons du soleil passent à travers le feuillage. Quelques oiseaux sifflent. Les feuilles craquent, le vent bouscule les hautes branches qui s’entrechoquent. Ils se sentent petits sous les arbres et immenses lorsqu’ils s’élancent. Ils se sentent pousser des ailes... ou des branches... Ils dansent.

Images projetées, musique originale et scénographie épurée composent ce spectacle pour tous à partir de deux ans. ■

Duo les Bois - Danse contemporaine - Compagnie La Libentère - Tout public - Centre musical et artistique (rue Salvador-Allende) - Mercredi 27 février à 9h30 et 11h - Gratuit sur réservation au 01 60 16 84 29.

HANDBALL

Les enfants à l'école du sport

Pour apprendre le handball à l'école, le mieux est sans doute de faire appel à une association qualifiée. C'est pourquoi, depuis plusieurs années déjà, le club Morsang-Fleury handball met à disposition des écoles primaires de Fleury des intervenants diplômés (brevet d'État) et propose des cycles d'initiation adaptés aux classes de CE2, CM1 et CM2.

Tous les vendredis après-midis, deux classes de l'école Paul-Langevin se succèdent au gymnase. Au programme de ces séances : découverte du handball et de ses règles, apprentissage d'un sport collectif. Les professeurs de l'école Joliot-Curie ont eux aussi inscrit le handball dans leur planning pédagogique, validé par l'Académie. Dans les semaines à venir, les écoliers profiteront à leur tour des cours de l'association. Et dans quelques mois, tous les enfants se retrouveront à l'occasion du grand tournoi scolaire organisé au mois de juin !

Passer la balle à tous les publics

"Au sein de notre club, les Floriacumois sont sous-représentés, explique Michel Lefebvre, président. Ils ne représentent

que quelques dizaines de personnes sur un total de 276 adhérents. Nous souhaitons donc approfondir les liens avec eux et les inciter à adhérer. Nous veillons à être présents au gymnase, dans les écoles et au cœur des quartiers." Et en effet, l'association est très active sur la ville. L'an passé, elle a organisé des rencontres sportives conviviales dans les quartiers des Aunettes (au printemps) et des Résidences (en septembre). En automne dernier, elle a proposé aux enfants inscrits au périscolaire du handball après la classe. Des créneaux se tiennent également au gymnase et s'adressent à toutes les tranches d'âges : les lundis (moins de 13 ans, moins de 20 ans et les seniors), les mercredis (moins de 11 ans), les jeudis (moins de 20 ans) et les samedis (baby hand, moins de

9 ans). Depuis la rentrée 2011, les petits peuvent s'essayer au handball tous les samedis : de 10h à 11h pour les 3-6 ans ; de 10h30 à 11h30 pour les 7-9 ans. Enfin, Morsang-Fleury handball entraîne aussi l'équipe masculine de Fleury, actuellement classée en Nationale 3 et récemment montée sur le podium, après sept succès consécutifs. ■

Morsang-Fleury handball

Président : Michel Lefebvre, 01 69 04 16 96.

Lieu d'activité : gymnases Jacques-Anquetil (Fleury), Éverbecq et Rousseau (Morsang).

Tout public à partir de 3 ans.

Inscriptions tout au long de l'année.



LAND-ART

Artistes en herbe au centre de loisirs

Au gré de vos promenades à Fleury, vous remarquerez peut-être de curieuses installations végétales sur le sol, au pied des arbres, dans les branchages, au creux des taillis. Ce sont les traces laissées par les enfants du centre de loisirs à l'occasion de leurs sorties Land-Art avec les animateurs !

Depuis la rentrée de septembre, un groupe d'enfants, accompagnés par Richard et Fred, partent à la découverte des espaces naturels de Fleury et de l'Essonne et repèrent tout ce qui est à portée de main : plantes sauvages, fleurs, branches, cailloux... Avec un peu d'imagination, tous ces éléments naturels deviennent la matière première d'une installation artistique originale, inédite, unique... et éphémère. L'assemblage des couleurs et des textures prend soudain une forme inattendue dont l'esthétique étonne les enfants eux-mêmes. La nature devient la grande toile sur laquelle on imprime la beauté des choses simples... Parcs de la Greffière ou de la Marquise, forêt de Saint-Eutrope mais aussi jardins publics de Morsang-sur-Orge, Dame du Lac (Lisses), tous les espaces verdoyants du coin sont arpentés par les petits "sculpteurs de la nature" !

Un art en pleine nature

Bravo aux animateurs et aux enfants du centre de loisirs ! En pratiquant

le Land-Art, ils ont trouvé un moyen simple, ludique, créatif et intelligent d'aborder le thème majeur de l'écologie. Mais qu'est-ce que le Land-Art ? Il s'agit d'un mouvement d'art contemporain, né pendant les années 1970, qui utilise le cadre et les matériaux de la nature (feuilles, pierres, cours d'eau...) comme forme d'expressions. Les œuvres, réalisées en pleine nature et exposées aux intempéries, éprouvent le rythme des saisons, l'érosion naturelle, l'usure du temps. La photographie en est la seule preuve tangible. Mais surtout, à l'encontre de la marchandisation de l'art, ces œuvres ne sont pas à vendre ! "À travers Shifumi, notre projet Land-Art, les enfants découvrent la démarche de quelques artistes majeurs comme Andy Goldsworthy ou Nils Udo, explique Richard. Et en les imitant, ils réfléchissent aux paysages, aux saisons, aux curiosités de la nature. Ils se réapproprient leur environnement et développent leur éco-citoyenneté. Ils touchent du doigt les enjeux de la protection de la nature : déchets et

recyclage, animaux en voie d'extinction, pollution de l'eau, aménagement du territoire..."

Chemins buissonniers vers l'éco-citoyenneté

Le projet Land-Art ne s'arrête pas à ces "promenades-explorations-crétions". Des ateliers d'écriture haïkus* sont prévus avec la médiathèque dans les semaines à venir. Les enfants rencontreront également le jardinier de la ville, pour semer des "graines d'écologie", et la personne chargée du développement durable à l'agglomération du Val d'Orge. Enfin, une grande exposition sera installée à la Fête de la ville, avant la publication d'un beau livre, réalisé à partir du carnet de bord hebdomadaire. Comme quoi, le jeu du shifumi (pierre feuille ciseaux) peut donner naissance à des trésors écologiques d'imagination ! ■

* Haïkus : poésie originaire du Japon, de forme très concise (17 syllabes et 3 vers), et ancrée dans le cosmos.



Du son à Malraux : jazz session

Le temps d'une soirée, le foyer de la salle Malraux se transformera en cave de jazz... l'humidité et la fumée en moins ! Tous les amateurs de bonne musique se retrouveront le vendredi 22 février prochain pour écouter les standards revisités par des musiciens de divers horizons : amateurs de Fleury, élèves des ateliers jazz, membres de l'association La Marquise, invités issus de formations voisines... Orchestrée par Arnaud Gransac, artiste enseignant au Centre musical et artistique, cette "jazz session" saura doser habilement jeux sur partitions et impros. Les soirées "Du son à Malraux" ont été imaginées par l'équipe du pôle Culture, Vie locale et associative pour accompagner les musiques actuelles sur le territoire en invitant régulièrement des groupes musicaux amateurs et semi-professionnels.

Du son cave à jazz - Foyer de la salle André-Malraux - Vendredi 22 février à partir de 21h
Tout public - Entrée libre - Rens. : 01 69 46 72 09 - Boissons et petite restauration proposées par la nouvelle association réunionnaise Ti'Camatia.

Secours populaire français

Et si vous partiez en vacances avec un enfant qui n'a pas cette chance ?

Pour que tous les enfants puissent partir en vacances cet été, le SPF recherche des familles de vacances (originaires de l'Essonne). Que vous partiez avec vos enfants ou petits-enfants, vous pouvez peut-être offrir une place au camping ou dans la maison de vacances... Les bénévoles de l'association sont à votre disposition pour vous rencontrer ou répondre à vos questions sans aucun engagement de votre part. N'hésitez pas à prendre contact !

• Secours populaire français - Fédération de l'Essonne - 503, place des Champs-Élysées - Courcouronnes 91026 Évry CEDEX - 01 60 87 90 00 - Courriel : lucile@spf91.org



Samedi 16 février à 10h30
Salle Malraux

Carte visuelle pour les tout-petits

Cirque nouveau
Tout public dès 18 mois
3 euros
Rens./resa : 01 69 46 72 09

Vendredi 22 février à 21h
Foyer de la salle Malraux

Du son cave à jazz à Malraux

Tout public
Entrée libre
Boissons et petite restauration
Rens. : 01 69 46 72 09
Lire page 18

Samedi 23 février
De 13h30 à 18h
Salle Wiener

Braderie du SPF

Faites des affaires et un geste solidaire, en profitant de la braderie du Secours populaire français.

Mercredi 27 février
9h30 et 11h
Centre musical et artistique

Duo les Bois

DANSE CONTEMPORAINE
Compagnie La Libentère
Tout public dès 2 ans
Gratuit sur réservation
Rens./resa : 01 60 16 84 29
Lire page 17

À partir du 1^{er} mars
au cabinet médical

Nouveau médecin

Un 2^e médecin généraliste arrivera à partir du 1^{er} mars. Vous pourrez prendre rendez-vous avec le D^r Philippe Vienot au 01 69 51 27 23.

Voir également page 23

Vendredi 8 mars

Journée internationale des droits des femmes

À Fleury, tout un programme est élaboré à cette occasion.
Lire le dossier pages 13 à 16

Samedi 9 mars à 18h
Salle Malraux

Révélation

CRÉATION DANSE
Compagnie À part être
Pièce afro hip-hop pour 6 femmes
Réservée aux adultes
Gratuit - Rens. : 01 69 46 72 09
Lire page 16

Résultats sportifs**Football**

Équipe championnat CFA2 : 1^{re}.

Équipe U17 (- 17 ans) championnat Division Honneur Régionale : 2^e.

Équipe U15 (- 15 ans) championnat Division Honneur Régionale : 1^{re}.

Basket

Équipe en championnat Excellence Départementale : 6^e.

Handball

Équipe en championnat Nationale 3 : 5^e.

Rencontrez vos élu(e)s

David Derrouet, maire, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, député suppléant



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de l'Habitat, du Logement et des Actions sociales



Jean-Marc Frésil, maire-adjoint chargé de la Culture



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Réussite éducative



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux



Frédéric Dufossé, maire-adjoint chargé de l'Enfance



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Développement durable



Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée du Sport



Joseph Jasmin, conseiller municipal délégué à la Sécurité publique



Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à la Vie associative et aux Retraités



Karine Ranvier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi et aux Commerces de proximité



Gaëlle Diouf, conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales et à la Lutte contre les discriminations



Célia Legenty, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse (12-15 ans)



Laurence Lespinard, conseillère municipale et vice-présidente de la CAVO



Kheira Aouad, conseillère municipale et déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal et délégué communautaire



Boury Diouf, conseiller municipal et délégué communautaire



Martine Chabot, conseillère municipale et déléguée communautaire



Jamila Chakir, conseillère municipale



Germain Battais, conseiller municipal

Élu(e)s de l'opposition

Marina Ramos-Schmitt, conseillère municipale



Kamel Mednini, conseiller municipal



Michel Humbert, conseiller municipal



Abdel Yassine, conseiller municipal



Hervé Corzani, conseiller municipal



Annie Saltzmann, conseillère municipale



Dominique Vincent, conseiller municipal



photo à venir

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU(E)S :

• Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, député suppléant,
David DERROUET
01 69 46 72 00

• Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués
01 69 46 72 44
• Avec la délégation de Marjolaine RAUZE, conseillère générale, elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21

• Avec Malek BOUTIH, député de l'Essonne, il reçoit sur RV.
Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 199 rue Salvador-Allende
01 60 15 56 53

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi relative à la démocratie de proximité, la municipalité réserve un espace à l'expression de l'opposition.

Petits commerces ou grosses combines ?
Le Maire, seul décideur devant sa majorité aussi dévote que muette, a volé au secours de son bon ami en acquérant le tabac proche de la mairie pour un prix, 312 000 euros, de très loin supérieur à l'estimation des Domaines.
Ce commerce en perdition, déserté et dont la licence tabac a été retirée, a été acquis avec vos deniers. Quel est l'intérêt de cette acquisition si ce n'est de faire un cadeau au patron de ce bar avec l'argent public ?
Avec le centre commercial des Joncs Marins à venir, il paraît évident que notre "bon vieux centre commercial" va périlcliter et ses boutiques, si utiles aujourd'hui, se fermer les unes après les autres. Monsieur le Maire saura-t-il se montrer alors aussi généreux et dédommager ces commerçants dévoués dans des conditions aussi avantageuses ?
Il ne ferait par là que se conformer aux recommandations du Président de la Chambre de Commerce de l'Essonne qui regrettait que les intérêts de ces petits commerçants ne soient pas pris en compte.



Groupe des Non inscrits : Kamel Mednini.

Un logement accessible pour tous !
Le maire se vante des programmes immobiliers de la ville, en oubliant un peu vite que celui des Joncs-Marins a été lancé par la municipalité précédente.
Le problème est que depuis que le maire actuel a repris ce projet, il a fait la part belle aux promoteurs, en "oubliant" de faire pression sur eux pour que les programmes de constructions restent accessibles aux habitants de notre ville.
Pourquoi ne pas avoir, comme le font nombre de communes en Île-de-France, négocié une charte avec les promoteurs les contraignant à vendre à des prix abordables ? Ceci aurait permis à nombre de Floriacumois(e)s de se porter acquéreurs.
Dans ce bras de fer avec ceux qui viennent investir pour gagner de l'argent, il faut une volonté politique et une détermination sans failles pour que l'intérêt collectif l'emporte sur l'intérêt privé des promoteurs. C'est bien ce qui manque aujourd'hui à l'équipe du maire. Vos élus du Front de gauche vont continuer sans relâche de défendre le droit à un logement de qualité pour tous.



Groupe Front de gauche : Michel Humbert, Abdel Yassine, Hervé Corzani, Annie Saltzmann, Dominique Vincent, Anne-Marie Fauve.

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS

• **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**
1, pl. Saint-Exupéry
91704 S^{te}-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• **GENDARMERIE DE FLEURY**
1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• **PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**
Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

• **ASSISTANTES SOCIALES**
Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

CARNET**NAISSANCES**

MAAROUF Yanis, Mohamed
né le 4/1/2013

BINGA Emmanuella, Joyce
née le 15/1/2013

LOURENÇO Sasha
né le 27/1/2013

• MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE

3, rue Saint-Exupéry
91240 Saint-Michel-sur-Orge
01 60 15 54 00

• CAF

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- Morsang-sur-Orge

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Pereira** : 06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• **PROTECTION INFANTILE**
Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**
Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis, rue André-Malraux, 01 60 15 49 06

Philippe VIENOT (au 1^{er} mars) : cabinet médical des Sources, 55 bis, rue Malraux, 01 69 51 27 23

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

• **Déchets végétaux** (pavillonnaire)
Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.

Le **lundi matin** de mars à novembre.

• Objets encombrants

Le **mercredi 20 février** (secteurs pavillonnaire et collectif).

• Déchèterie mobile

Le **samedi 23 février**, 9h-12h, contre-allée de l'Écoute-s'il-pleut.

Rappels : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNES, 06 63 25 14 22

• CMPP

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• SOS MÉDECINS

Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

• LABORATOIRE D'ANALYSES

Centre hospitalier Manhès,
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• KINÉSITHÉRAPEUTE

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34
ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)

• DENTISTES

10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17
D^r SONIGO : 01 60 16 56 86

• PHARMACIES

Marianne LECHERTIER
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83
Marie-Laure PERIN
2, avenue du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90

• CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• CENTRE HOSPITALIER MANHÈS

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

Pour tout renseignement :

0 800 293 991 (appel gratuit).
www.agglo-valdorge.fr

PERMANENCES EN MAIRIE**• CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**

Le jeudi **7 mars** de 8h30 à 11h.
Sur rendez-vous en appelant au 01 69 46 72 00.

• AVOCAT CONSEIL

De 10h15 à 11h45 le **22 février**.

VOUS AVEZ ENTRE

17 ET 25 ANS

Permis de conduire

à partir de 18 ans

Bafa

à partir de 17 ans

LA MAIRIE VOUS PROPOSE DES AIDES !
Informez-vous sur les conditions d'attribution auprès du PIJ (sur rendez-vous)
du 26 février au 22 mars.

**CLÔTURE DES CANDIDATURES
LE 26 MARS**



Ville de
**Fleury-
Mérogis**



INFOS : **01 69 72 19 66**

www.mairie-fleury-merogis.fr

Photo : iStock - iStockphoto.com - iStockphoto.com - iStockphoto.com - iStockphoto.com

STUDIO FLEURY-MÉROGIS